

L'état de santé de la prisonnière kurde Zeinab Jalalian se détériore



Récemment, l'état de santé de Zeinab Jalalian s'est considérablement dégradé. Son état de santé ne cesse de se détériorer en raison du manque de nourriture et de médicaments, ainsi que de soins médicaux adéquats en prison. Le 25 février, elle a été condamnée à mort pour « activités contre la sécurité nationale » et « hostilité envers Dieu (moharebe) ». Cependant, une Cour d'appel a commué sa peine en emprisonnement à vie.

Après son arrestation, elle a été torturée, notamment par des passages à tabac les yeux bandés, des flagellations sous les pieds, des menaces de viol et une longue détention en isolement, dans le but de la contraindre à avouer qu'elle était membre du PJAK. Bien que son engagement social et éducatif ait été soutenu par le PJAK, aucune preuve ne montre qu'elle ait fait partie de sa branche armée.

Nous, exprimons notre profonde inquiétude quant à la vie et au bien-être de Zeinab Jalalian, militante kurde des droits des femmes et prisonnière politique, incarcérée depuis plus de 17 ans — soit la majeure partie de sa vie adulte. Zeinab est la prisonnière politique la plus anciennement détenue en Iran et la seule femme prisonnière politique du pays condamnée à la réclusion à perpétuité.

Malgré des inquiétudes sérieuses causées par ses pathologies potentiellement mortelles, les autorités iraniennes lui ont à plusieurs reprises refusé l'accès à des soins médicaux adéquats. Zeinab souffrirait en effet de problèmes rénaux et gastro-intestinaux, d'une grave maladie de l'oeil (ptérygion), de fièvre aphteuse, et d'infections dentaires. En outre, depuis juin 2024, elle éprouverait des douleurs abdominales atroces et souffrirait d'au moins dix fibromes utérins, provoquant de graves hémorragies. L'un des rares médecins qu'elle a été autorisée à consulter aurait alerté sur la possibilité d'un cancer de l'utérus et sur la nécessité éventuelle d'une intervention chirurgicale, mais elle n'a pas pu bénéficier d'examens médicaux complémentaires permettant d'établir un diagnostic précis.

Zeinab doit faire l'objet d'examens médicaux appropriés, d'un diagnostic précis et bénéficier de soins adéquats afin de prévenir des atteintes irréparables à sa santé et à son intégrité personnelle.

De nombreux.ses et instances des Nations unies ont condamné sa détention et les traitements qui lui sont infligés. Le 1er mai 2025, neuf rapporteurs spéciaux de l'ONU ont exprimé de graves préoccupations concernant la prolongation arbitraire de sa détention, la dégradation de son état de santé ainsi que les allégations de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Ils ont exhorté les autorités iraniennes à lui garantir immédiatement des soins médicaux appropriés dans un hôpital civil, soulignant que « le temps presse ».

Nous appelons également la communauté internationale — y compris les organes de l'ONU et les États membres — à intensifier la pression sur les autorités iraniennes. Malgré des années de constats et d'appels urgents, le gouvernement iranien a refusé de se conformer à ses obligations en matière de droits humains. Une action internationale coordonnée et soutenue est désormais essentielle pour protéger la vie et l'intégrité personnelle de Zeinab.